

# Rapport d'activités

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais



2020

Bienvenue au Pays du Vignoble nantais

Les élections municipales 2020 ont été accompagnées par l'élection d'un nouveau Président en même temps que l'installation d'un nouveau comité syndical.

L'équipe du pays (personnels et élus), au cœur de la crise sanitaire, a fixé les grands axes de son travail en reprenant le carnet de bord rédigé et adopté à l'unanimité des membres le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

En février 2020, une procédure de révision générale du SCoT a été décidée ; la procédure d'évaluation/de bilan a été présentée dans 20 conseils municipaux et auprès des intercommunalités.

Sur le plan patrimonial, le « négoce des vins » a fait l'objet d'une opération d'inventaire.

Les services du Musée et du Pays d'art et d'histoire ont développé une animation sur les réseaux sociaux. La mallette poétique (pédagogique) a circulé dans les écoles à leur demande, révélant le poète palletais, Michel-François LAVAUR.

L'observatoire photographique des paysages du vignoble nantais a été lancé pour enrichir/éclairer de ses points de vue, notre démarche du SCoT et du Pays d'art et d'histoire.

Les conseillers en énergie partagés (CEP) ont poursuivi leur travail d'accompagnement des collectivités sur des projets d'envergure.

De la même manière, 12 projets dans le cadre du programme Leader (fonds européens) ont été examinés et soutenus financièrement.

L'année 2020 a permis aussi la réalisation d'un état des lieux et une exposition sur l'innovation sociétale « grand public ».

Perturbée par la pandémie, la crise sanitaire et les élections municipales, l'équipe du pays n'a pas chômé : le travail est sur le métier, la co-construction (personnels, élus, société civile, partenaires) d'un programme d'actions pour le territoire (EPCI Sèvre et Loire, EPCI Clisson Sèvre et Maine Agglo, Vertou, Basse-Goulaine) mobilise toutes les énergies positives du Pays du Vignoble nantais.

L'année 2021 sera marquée par l'écriture collective d'une charte de territoire affirmant les priorités d'actions du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais.

**Le Président, Aymar Rivallin**

### **3 PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

3 Le Syndicat Mixte

L'animation territoriale au cœur de la mission du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

4 Le Comité Syndical

5 Les autres instances

### **6 RESSOURCES HUMAINES**

6 L'équipe

7 Les mouvements du personnel

### **8 RAPPORT FINANCIER**

8 Budget de fonctionnement 2020

8 Budget d'investissement 2020

9 L'essentiel des décisions budgétaires en 2020

9 Prévisions 2021

### **10 ACTIONS 2020**

10 Aménager durablement le territoire : la planification via le SCoT

11 Expérimenter à l'échelle d'un territoire de projet : l'ingénierie grâce à un pôle ressources

14 Animer et valoriser le patrimoine du vignoble nantais : un label Pays d'art et d'histoire et un Musée de France

16 Rassembler les acteurs publics et privés :

16 Le Groupe d'Action Locale LEADER

17 Le Conseil de Développement

18 Communiquer sur nos activités, valoriser le territoire et la structure

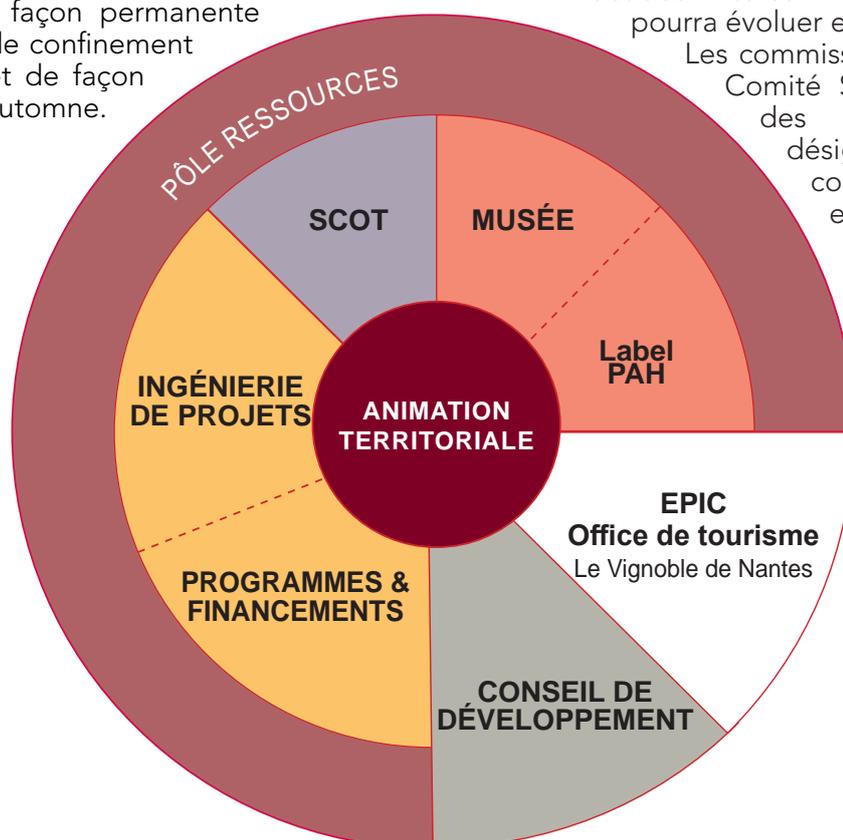
### **20 LE VIGNOBLE NANTAIS EN CHIFFRES**

# Le Syndicat Mixte

## L'animation territoriale au cœur de la mission du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

La coopération entre les collectivités du territoire du pays du vignoble nantais a été mise en place il y a 40 ans, pour leur permettre de mutualiser compétences et moyens. En 2020, le champ d'action du Syndicat Mixte recouvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le patrimoine, certains contrats de financement, le Conseil de Développement et le tourisme. Plus largement, il accompagne le territoire et les collectivités qui le composent en matière d'aménagement du territoire, de conseil en économies d'énergie, de connaissance et de valorisation du patrimoine local. Il offre les moyens de l'anticipation et de l'expérimentation en impulsant et en accompagnant des projets innovants, y compris via les fonds européens.

En 2020, le fonctionnement du syndicat a dû s'adapter, pour faire face aux contraintes générées par la crise sanitaire. L'accueil des nouveaux élus n'a pu se faire comme souhaité et les réunions se sont tenues pour l'essentiel à distance. Avec le report des élections, la conférence des maires n'a pas eu l'occasion d'être réunie. Pour ce qui concerne l'équipe du syndicat, elle a télétravaillé de façon permanente sur la période de confinement du printemps et de façon plus souple à l'automne.



Les statuts du syndicat ont été modifiés par délibération en décembre 2019 pour prendre en considération la feuille de route validée en juillet 2019. La gouvernance du syndicat s'organise autour de :

- Un **comité syndical** dont les représentants sont désignés par les collectivités adhérentes. Le nombre de représentants est défini par les statuts.
- Un **bureau** composé de 12 membres :
  - Le Président
  - Les vice-président.e.s en charge du SCoT, du Patrimoine, du pôle Ressources, de Leader et du tourisme
  - et 6 autres membres
- Des **commissions** :
  - SCoT : représentants des deux intercommunalités
  - Patrimoine (Musée, Pays d'art et histoire) : représentants des deux intercommunalités et de Vertou et Basse Goulaine
  - Pôle ressources : composé des représentants des deux intercommunalités. La composition pourra évoluer en fonction des projets.

Les commissions sont créées par le Comité Syndical. Les membres des commissions sont désignés sur proposition des collectivités adhérentes, en priorité parmi les délégués titulaires ou suppléants au comité syndical.

- Une **conférence des maires** qui a pour vocation d'impliquer les maires dans le projet du territoire et la vie du syndicat. Elle se réunit, à minima, une fois par an.

# Le Comité Syndical

## CLISSON SÈVRE ET MAINE AGGLO

## C. DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

## VERTOU

## BASSE- GOULAINE



Jean-Yves  
ARTAUD



Danièle  
GADAIS



Benoist  
PAYEN



Thierry  
AGASSE



Pascal  
EVIN



Christophe  
RICHARD



Rodolphe  
AMAILLAND



Alain  
VEY



Alain  
BLAISE



François  
GUILLOT



Aymar  
RIVALLIN



Alain  
ARRAITZ



Wilfrid  
GLEMINE



Xavier  
RINEAU



Juliette  
LE COULM



Rose-Anne  
RIPOCHE



Xavier  
BONNET



Karine  
GUIMBRETIERE



Janik  
RIVIERE



Joël  
BARAUD



Valérie  
JOUSSEAUME



Martine  
VIAUD



Marie  
SLIWINSKI



Jean-Guy  
CORNU



Séverine  
JOLY-PIVETEAU



Nelly  
SORIN



Virginie  
BERTON



Stéphane  
MABIT



Maurice  
BOUHIER



Elsa  
FALC'HUN



Benoît  
COUTEAU



Vincent  
MAGRE



Denis  
THIBAUD



Christelle  
BRAUD



Jérôme  
MARCHAIS



Valérie  
BRICARD



Marc  
HELAUDAIS



Fabrice  
CUCHOT



Didier  
MEYER



Daniel  
BONNET



Nathalie  
CHARBONNEAU



Sandrine  
MILLIANCOURT



Karine MESSE-  
BOURASSEAU



Céline  
LEBLÉ



Suzanne  
DESFORGES



Véronique  
NEAU-REDOIS



Hélène  
BRAULT



Anne  
CHOBLET



Jean-Marie  
POUPELIN



Sandrine  
DANIEL

Titulaires

Suppléants

\* au 28 juin 2021

## Les autres instances

### LE BUREAU

- **Aymar RIVALLIN, Président**
- François GUILLOT, Vice-Président
- Benoît COUTEAU, Vice-Président
- Benoist PAYEN, Vice-Président
- Jean-Guy CORNU, membre
- Stéphane MABIT, Vice-Président
- Christelle BRAUD, membre
- Anne CHOBLET, membre
- Jean-Marie POUPELIN, membre
- Alain VEY, membre
- Marie SLIWINSKI, Vice-Présidente
- Rodolphe AMAILLAND, membre

### LA COMMISSION PATRIMOINE

#### Clisson Sèvre Maine Agglo

- Hélène BRAULT
- Suzanne DESFORGES
- Karine GUIMBRETIERE
- Séverine JOLY-PIVETEAU
- Agnès PARAGOT
- Christian PEULVEY

#### Ville de Vertou

- Juliette Le COULM
- **Marie SLIWINSKI, Présidente**

#### Communauté de communes Sèvre et Loire

- Joël BARAUD
- Virginie BERTON
- Anne CHOBLET
- Pascal EVIN
- Karine MARTINEAU
- Martine VIAUD

#### Ville de Basse-Goulaine

- Rose-Anne RIPOCHE

### LA COMMISSION SCOT

#### Clisson Sèvre Maine Agglo

- Jean-Yves ARTAUD
- Alain BLAISE
- Daniel BONNET
- Fabrice CUCHOT
- Benoît COUTEAU
- Sandrine DANIEL

#### Communauté de communes Sèvre et Loire

- Hervé CREMET
- Valérie JOUSSEAUME
- Mathieu LEGOUT
- **Stéphane MABIT, Président**
- Jean-Pierre MARCHAIS
- Sandrine MILLIANCOURT

### LA COMMISSION PÔLE RESSOURCES

#### Clisson Sèvre Maine Agglo

- **François GUILLOT, Président**
- Laurence LUNEAU
- Vincent MAGRE
- Didier MEYER
- Stéphanie SOURISSEAU
- Denis THIBAUD

#### Communauté de communes Sèvre et Loire

- Christelle BRAUD
- Jean-Marc JOUNIER
- Jean-Marie POUPELIN
- Christophe RICHARD
- Caroline SALAUD
- Myriam TEIGNE

### LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Regroupe les 29 maires du vignoble nantais.

## L'équipe\*



**Directrice**

Lydie HÉRAULT - VISSET



**Responsable de la gestion administrative et financière**

Philippe CARO



**Assistante de direction et des chargés de mission**

Emilie GRANGES



**Chargée de communication**

Ludivine JOURDAN



**Gestion de la boutique Musée et assistante SCoT**

Claudie GANACHEAU



**Animatrice du Conseil de développement**

Marie-Lou AKEROYD



**Chargé de mission SCoT**

Jonathan RETIERE



**Chargée de programme LEADER**

Stéphanie ARNAUD



**Conseiller en énergie**

Guillaume MARRET



**Conseiller en énergie**

Gaëtan BOSSIS



**Chargé d'animation innovation sociétale**

Samuel CHAPART



**Responsable du service patrimoine et animatrice de l'architecture et du patrimoine**

Clotilde DUPÉ-BRACHU



**Chargée de valorisation du patrimoine**

Anne-Lise AUFFRET



**Médiatrice culturelle**

Fleur SUTEAU



**Chargée de conservation et de recherche**

Marion ORILLARD

\* au 28 juin 2021

# Les mouvements du personnel

## Arrivées :

- Philippe CARO, responsable administratif et financier le 1<sup>er</sup> février 2020,
- Emilie GRANGES, assistante de direction le 17 février 2020,
- Joséphine KHADRI, Chargée de conservation du patrimoine le 20 janvier 2020,
- Inès ALAOUI-MHAMMEDI, accueil Musée, le 4 juillet 2020,
- Bertille GRASSET, Chargée de mission innovation sociétale le 7 septembre 2020,

## Départs :

- Daphnée POUZERATE, responsable administrative et financière le 4 février 2020,
- Anne-Françoise TROLARD, assistante de direction le 31 janvier 2020,
- Arielle GARNIER, Conseil de Développement, le 31 décembre 2020,
- Joséphine KHADRI, Chargée de conservation du patrimoine le 25 août 2020,
- Inès ALAOUI-MHAMMEDI, accueil Musée, le 22 septembre 2020,
- Bertille GRASSET, Chargée de mission innovation sociétale le 31 décembre 2020,

## Stages :

- Laurine JOLIS du 20 janvier au 17 juillet 2020, sujet du stage : diagnostic et appui à la démarche d'accompagnement de l'innovation sociale territoriale en Vignoble Nantais,
- Dimitri LE NY, du 15 juin au 31 juillet 2020, sujet du stage : récolte et analyse des données de consommation énergétique du patrimoine communal de Divatte Sur Loire,
- Anaïs CARO-LAUNAY, du 12 au 15 octobre 2020, au musée - sujet du stage : observation en milieu professionnel,

## Service civique

- Alice CAPDEMOURLIN, du 3 septembre 2020 au 2 avril 2021 : développer l'aspect participatif de l'observatoire photographique du pays du Vignoble Nantais en mettant en place un projet impliquant les habitants,

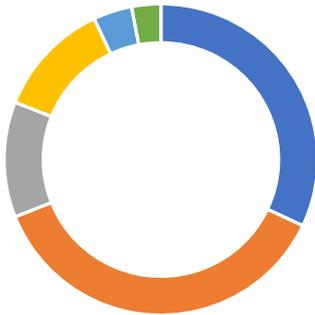
## Vacations

- Valérian DENECHAUD, médiation Pays d'art et d'histoire,
- Ambre BRUNEAU, accueil au Musée,
- Chloé LE BOULER, accueil au Musée,
- Charline PERES, médiation Pays d'art et d'histoire,
- Jeanne GARNIER, conférence Université sur Lie,
- Solen PERON, conférence Université sur Lie.

## Budget de fonctionnement 2020

### Dépenses

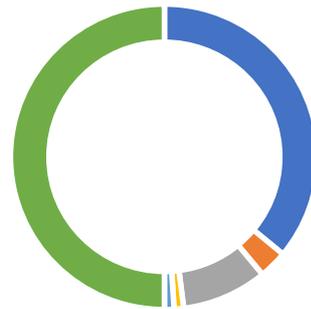
Total des dépenses de fonctionnement : 2 258 220 €  
 dont : 1 689 107 € pour le budget principal (SCoT-Pays)  
 et 569 113 € pour le budget annexe (patrimoine).



- Personnel : 32%
- Office de Tourisme : 37%
- Actions : 12%
- Administration générale : 12%
- Amortissement : 4%
- Dépenses imprévues : 3%

### Recettes

Total des recettes de fonctionnement : 2 258 220 €  
 dont 1 689 107 € pour le budget principal (SCoT-Pays) et  
 569 113 € pour le budget annexe (patrimoine).

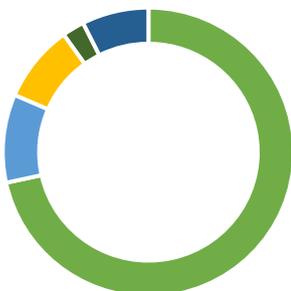


- Participation des collectivités : 36%
- Fonds européens : 3%
- Excédents antérieurs : 9%
- Etat : 1%
- Région et département : 1%
- Autres recettes : 50 %  
 (Autres recettes : participations des collectivités, taxe de séjour, loyer écocyclerie, entrées et boutique musée, amortissements)

## Budget d'investissement 2020

### Dépenses

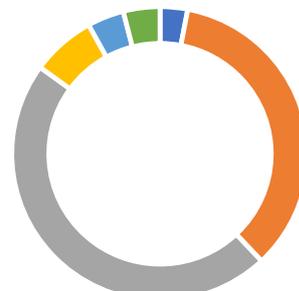
Total des dépenses d'investissement : 1 425 863 €  
 dont 460 411 € pour le budget principal (SCoT-Pays) et  
 965 452 € pour le budget annexe (patrimoine)



- Travaux / remboursement emprunt : 58%
- Matériel informatique, mobilier, téléphonie : 8%
- Actions : 7%
- Amortissement : 2%
- Autres : 6%

### Recettes

Total des recettes d'investissement : 1 426 526 €  
 dont 460 411 € pour le budget principal (SCoT-Pays) et  
 966 115 € pour le budget annexe (patrimoine).



- Emprunts : 3%
- Excédents antérieurs : 35%
- Subventions état, conseil Départemental... : 47%
- Amortissements : 7%
- FCTVA : 4%
- Autres : 4%

# L'essentiel des décisions budgétaires en 2020

## Budget principal (SCoT-Pays) :

- Maison de Pays : réalisation d'un audit thermique et énergétique en vue de réaliser des travaux qui permettront de réaliser des économies d'énergie.
- Communication : communication sur la nouvelle feuille de route du syndicat.
- SCoT : lancement de la procédure de consultation dans le cadre de la révision du SCoT.
- Conseil de développement : renouvellement poste animateur du conseil de développement (0,5 ETP).
- Leader : poursuite de l'accompagnement sur l'innovation sociétale. Recrutement d'un agent en CDD.

## Budget annexe (patrimoine) :

- Musée et réserves : fin des travaux de réhabilitation du musée et de l'aménagement des réserves, poursuite du chantier des collections, appel à projets national sur la valorisation des collections via le numérique, réalisation de la maquette numérique.
- PAH : l'axe de travail en 2019 et 2020 est celui des paysages, mise en place d'un observatoire photographique des paysages, L'Université sur lie a contribué à la sensibilisation des habitants aux paysages, recrutement d'une personne en service civique pour développer l'aspect participatif de l'observatoire photographique du pays du vignoble nantais en mettant en place un projet impliquant les habitants.

## Prévisions 2021

### Le débat d'orientation budgétaire 2021 a été organisé le 08 février 2021.

Participation des collectivités membres :

- SCoT : maintien du coût par habitant soit 1,37 € (145 173 € en 2021).
- Pays : maintien du coût par habitant soit 2,02 € (214 051 € en 2021).
- Patrimoine : maintien du coût par habitant soit 2,70 € (380 511 € en 2021).

## Budget principal (SCoT-Pays) :

- Maison de Pays : suite à l'audit thermique et énergétique mené en 2020, réalisation de travaux visant à diminuer les consommations énergétiques.
- Communication : réalisation d'une nouvelle charte graphique, mise en place de l'intranet.
- SCoT : attribution du marché relatif à la révision du SCoT ; à la suite, lancement de la procédure de révision du SCoT.
- LEADER : poursuite de l'accompagnement sur l'innovation sociétale, création de supports de communication, ateliers d'accompagnement des acteurs du territoire.

- Pôle ressources : adhésion à l'AURAN, élaboration de la Charte de Territoire en partenariat avec l'AURAN, définition d'une politique globale en faveur de la biodiversité à l'échelle du territoire du pays, mise en place d'une cartographie du territoire.
- Conseil en énergie Partagé : le territoire a été retenu à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE ; le service d'accompagnement des collectivités est amené à s'étoffer (recrutement d'économiste de flux).
- Conseil de développement : reconduction du poste d'animateur du conseil de développement (0,5 ETP).

## Budget annexe (patrimoine) :

- Musée : les travaux de réhabilitation et de mises aux normes du Musée et de l'aménagement des réserves se sont terminés en 2020 ; un ravalement des façades est à prévoir, participation à la Nuit Européenne des Musées et aux Journées Européennes du Patrimoine.
- PAH : poursuite de la réflexion sur le CIAP, signature d'une convention CIFRE, avec l'accueil d'un salarié doctorant pour une période de 36 mois dont le travail de recherche en collaboration avec l'université de Nantes porterait sur l'œuvre d'Etienne BLON, architecte notamment de la manufacture d'Angreviers à Gorges.

# Aménager durablement le territoire

## La planification via le SCoT

**L**e Syndicat Mixte a pour mission d'assurer la mise en œuvre du SCoT, document qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement durable d'un territoire à une échelle de 15 à 20 ans. Au cœur de la réflexion, 12 élus composent la commission SCoT. La commission a pour mission de travailler à la mise en œuvre du SCoT et de proposer les grandes orientations de son évolution.

### Animation du SCoT

7 commissions se sont réunies en 2020 pour étudier 2 révisions générales et 1 déclaration de projet valant mise en compatibilité de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), 2 modifications et 2 modifications simplifiées de PLU. Sur le volet opérationnel ont été analysés 3 permis d'aménager. La commission a par ailleurs proposé un avis au Comité Syndical pour la révision du SAGE Estuaire de la Loire. Enfin, 1 dossier soumis au passage devant la Commission Départementale d'Aménagement Commercial a été étudié.

Au-delà de la commission, le message du SCoT a été porté par différents moyens :

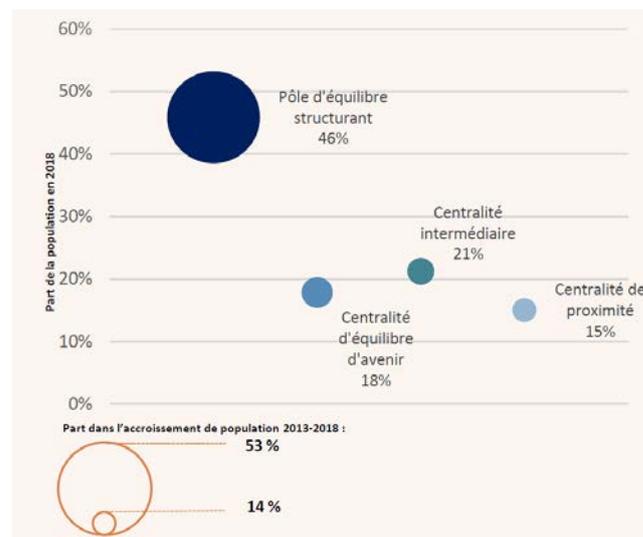
- le conseil permanent aux collectivités dans le cadre de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme,
- les interventions auprès des différents publics : faculté de géographie, établissements scolaires, Réseau Rural Régional.



Le SCoT du vignoble nantais a continué à participer aux travaux d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Equité des Territoires (SRADDET) des Pays-de-La Loire. La modification n°01 du SCoT du Pays du Vignoble Nantais a également été approuvée le 10 février 2020.

Enfin, le Comité Syndical a engagé une procédure de révision générale du SCoT en février 2020.

L'année 2020 a permis de procéder aux travaux de l'évaluation du SCoT 2. Les conclusions de cette évaluation serviront de base à la réflexion pour le SCoT 3. La consultation menée fin 2020 a permis de procéder au recrutement d'un groupement d'études pour la révision du SCoT.



Part et accroissement de la population par niveau de centralité

### Projets 2021

L'année 2021 sera consacrée au lancement des travaux pour l'élaboration du nouveau SCoT.

Fin 2021, le diagnostic sera réalisé et l'écriture du nouveau projet sera entamée. De même, les premiers temps de concertation (réunions publiques) seront réalisés.

# Expérimenter à l'échelle d'un territoire de projet

## L'ingénierie grâce à un pôle ressources

**Le pôle ressources propose un service d'animation territoriale qui met en commun des compétences pour proposer au territoire du conseil, de l'animation, des études, afin d'accompagner des politiques publiques innovantes. Ce service est à géométrie variable et s'adresse à l'ensemble des collectivités du territoire.**

**Le Syndicat Mixte a pour vocation de mettre à disposition une ingénierie de projets au service du territoire pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre opérationnelle du SCoT, réaliser des études et de la conduite de projets, expérimenter, conseiller les acteurs.**

**Cette ingénierie se mobilise également pour la recherche de financement et répondre à des appels à projets (ex : Territoire à énergie positive pour la croissance verte -TEPCV) et animer des contractualisations (ex : LEADER).**

### L'innovation sociale grand public

Pour compléter le travail engagé sur l'innovation sociétale par le groupe Leader, des événements grand public ont été organisés à l'automne. Compte tenu de la situation sanitaire, la programmation a dû évoluer.

Un ciné-débat a été organisé en webinaire avec la projection du film «Après demain» de Cyril Dion et Laure Noualhat. Cette projection a été suivie d'un temps de débat, animé par l'association Energies Citoyennes en Pays de la Loire, membres du réseau Energie Partagée. 81 spectateurs ont participé à ce ciné-débat.



Un temps d'échange avec des élèves de terminale du Lycée Charles Peguy, animé par Pascal MASSIOT – journaliste a eu lieu en décembre autour de la question «Pouvons-nous compter sur l'innovation sociale / sociétale pour réaliser un véritable changement de société ? ».

Le spectacle d'improvisation « Innovation et transition en question ! », avec la Compagnie A Toute Vapeur, animé par Michel Rival a été annulé et reporté en 2021.

### Ingénierie financière

La candidature du Pays du Vignoble Nantais à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE a été retenue par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes. Le programme ACTEE vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Les objectifs du projet sont :

- Accompagner vis-à-vis du décret tertiaire
- Améliorer les possibilités de co-financement des projets (CEE, AAP, autres...)
- Accompagner financièrement les outils de suivi, d'études et de maîtrise d'œuvre
- Accompagner plus fortement sur la gestion des bâtiments (équipements de régulation, gestion des surchauffes, sensibilisation des acteurs)
- Accélérer la dynamique et contribuer aux objectifs des PCAET

Le territoire est lauréat de cet AMI et bénéficiera d'un soutien financier de 276 700 € pour un montant de dépenses éligibles de 1 024 000 € HT, pour la période allant de la signature de la convention au 31/12/2022.



## La mission Développement durable auprès de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Clisson Sèvre Maine Agglo a sollicité un soutien en ingénierie auprès du Syndicat Mixte pour assurer la mission Développement Durable – Responsabilité Sociétale des Organisations (DDRSO).

La première convention allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 juin 2020 a été renouvelée à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Sur l'année 2020, l'essentiel de la mission a été consacré à la finalisation du PCAET qui a été arrêté le 3 mars 2020 en conseil communautaire. Il a été transmis pour avis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, aux services de l'Etat et à la Région. La dernière étape avant l'approbation est l'organisation de la concertation électronique du public qui se déroulera début 2021 pour une approbation prévue pour le premier semestre.

Du temps a également été consacré :

- À l'organisation de la semaine du Développement durable, dans un premier temps, reportée, elle a été annulée compte tenu de la situation sanitaire,
- au suivi de l'organisation des permanences de conseils aux particuliers,
- à l'adhésion au Global Compact,
- à l'accompagnement des nouveaux élus de la commission Climat – Transition énergétique.



## L'observatoire Photographique des Paysages

L'année 2020 a été marquée par le début de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du cabinet Passeurs – Paysagistes.

Un séminaire ouvert aux élus et aux partenaires du Syndicat Mixte a permis de partager largement les enjeux de l'outil qu'est l'observatoire. Le comité de pilotage a défini les points de vigilance, c'est-à-dire les thématiques précises pour lesquelles les clichés permettront de documenter une évolution. Elles peuvent être regroupées autour de quatre sujets : urbanisme et infrastructure, agriculture, environnement, patrimoine. Les activités du comité ont ensuite été suspendues en attendant la remise en place des instances après les élections municipales. Parallèlement, un projet tuteuré a été mis en place avec des géographes de l'Université de Poitiers pour réfléchir sur l'avenir des friches viticoles.

En terme de valorisation, un article explicitant la démarche et les 7 unités paysagères du vignoble nantais est paru dans la revue *Place Publique* (n°75).

Une volontaire en service civique a été accueillie au sein du service Patrimoine pour mettre en œuvre les premières interpellations des habitants sur leur cadre de vie.



Vallonement & Coteaux - Saint-Fiacre sur Maine

## Projets 2021

- Validation de l'itinéraire photographique par le comité de pilotage
- Campagne photographique
- Publication d'un « Parcours » présentant les unités paysagères

# Animer et valoriser le patrimoine du vignoble nantais

## *Un label Pays d'art et d'histoire et un Musée de France*

**À** travers l'animation du label « Pays d'art et d'histoire » et la gestion du Musée du Vignoble Nantais, le service Patrimoine a pour mission principale l'appropriation du territoire par ses habitants. Ses actions consistent à approfondir les connaissances sur ce qui contribue à l'identité du vignoble nantais et à les transmettre sous diverses formes pour toucher le public le plus large.

Elles mobilisent 4 agents à temps plein et 1 agent à temps partiel. Le musée accueille un saisonnier pendant 3 mois et demi chaque année.

### Opération de récolement

Après l'installation des collections dans les nouvelles réserves extérieures, l'équipe a réalisé une partie du récolement : la localisation, la description (dimension, technique, date...), le marquage, la documentation et l'état de conservation d'une partie des objets au musée et dans les réserves ont été vérifiés. Le travail doit se poursuivre au cours des prochaines années.



Une étagère pour des objets de la vie quotidienne

### Chiffres clés en 2020

- **1009** visiteurs en juillet et août 2020 au musée
- **679** objets récolés
- **885** abonnés à la page Facebook fin 2020. Pendant le confinement du printemps, **5** posts par semaine.
- **6** vidéos mises en ligne sur la chaîne YouTube
- **357** « vues » des vidéos autour du Porte-Vue en moins de 3 mois

Pour un Musée de France, il s'agit d'une obligation décennale. Il est prévu un espace de quarantaine qui permettra de s'assurer que ces pièces ne seront pas porteuses d'insectes nuisibles.

### Un document « FALC » pour le musée



Pour mieux accueillir ses publics, l'équipe a travaillé avec l'ESAT de Legé pour rédiger un guide de visite « Facile A Lire et à Comprendre ». Il est destiné aux personnes en situation de handicap mental mais aussi à tous ceux qui souhaitent une information claire et concise.

### S'adapter aux contraintes sanitaires

Le musée a dû fermer pendant 17 semaines, le programme d'activités dans le cadre du « Pays d'art et d'histoire » a été suspendu pendant les périodes de confinement et réduit quand cela était nécessaire. Le lien avec les habitants a été maintenu via la page Facebook (informations, activités ludiques...).

Une large partie des visites a pu être reportée au cours de l'été et de l'automne. Le public a été nombreux aux rendez-vous proposés comme au musée, dans le respect des contraintes sanitaires (jauge limitée et réservation en ligne, port du masque, désinfections régulières...). Les familles ont notamment apprécié l'Escape Game à Pont-Caffino (Maisdon-sur-Sèvre) comme celui réalisé avec l'Office de Tourisme sur le site de la Pierre Percée (Divatte-sur-Loire) et valorisant le patrimoine lié à la Loire.



Le site de Boire-Courant (Divatte-sur-Loire), cadre d'une visite-photo avec la photographe Camille Hervouet.

A l'automne, les jauges des conférences de l'Université sur Lie ont aussi été réduites. Elles ont été compensées par des vidéos mises en ligne sur la chaîne YouTube. Il est prévu de reprogrammer celles qui ont été annulées.

### Co-encadrement de stages

L'équipe a co-encadré deux stagiaires issus du Master « Valorisation des Nouveaux Patrimoines » (Université de Nantes). Recruté par la commune de Gorges, Clément Berthet a travaillé sur l'histoire des établissements scolaires de la commune et a valorisé son travail lors de visites guidées pour les Journées du Patrimoine. À Maisdon-sur-Sèvre, Jeanne Garnier a contribué à identifier les jeux de boule du vignoble en tant que patrimoine et a partagé ses observations lors d'une conférence de l'Université sur Lie.

### Mallette ludo-pédagogique Lavour

Michel-François Lavour est un artiste, poète et plasticien qui a vécu au Pallet jusqu'en 2015. Il est aussi l'éditeur d'une revue de poésie contemporaine : *Traces*. Le service a mis en œuvre, avec sa famille, des outils pour valoriser son travail auprès du jeune public. Finalisée début 2021, la mallette est prêtée gratuitement aux écoles et aux communes du territoire.



La mallette Lavour

### Lancement de l'opération d'Inventaire du patrimoine lié au négoce des vins

Encadrée par une convention de partenariat signée avec la Région des Pays de la Loire, une opération d'Inventaire a été lancée à l'automne. Elle doit permettre d'identifier puis de valoriser les patrimoines liés à l'activité de négoce des vins qui s'est déroulée sur le territoire entre le XIX<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle. Le recensement des négociants dans les archives est accompagné par l'association Forum. L'étude tiendra compte du patrimoine architectural et mobilier (du véhicule de transport à l'objet publicitaire). Il est prévu qu'elle se déroule sur trois ans.



L'entrepôt des négociants Guilbaud Frères à Mouzillon

### Projets 2021

- Phase de repérage pour l'inventaire du patrimoine lié au négoce
- Préparation d'une exposition sur Héloïse et Abélard prévue en 2022
- Publication : « Explorateurs » pour le jeune public sur un bourg
- Lien avec les habitants : projet photographique porté par la volontaire en service civique
- Mise en place d'un parcours d'Education artistique et culturelle pour les collèges, en lien avec le Département.
- Préparation du renouvellement de la convention « Pays d'art et d'histoire »
- Renouvellement du label Qualité Tourisme
- Adaptation du programme « Rendez-vous » aux contraintes sanitaires, confortée par un stage.

# Rassembler les acteurs publics et privés

## Le Groupe d'Action Locale LEADER

Le Syndicat Mixte anime le programme LEADER, politique européenne de développement rural innovant associant les acteurs locaux. Pour 2014- 2022, le vignoble nantais bénéficie de 2M€ de fonds européens. Le Syndicat porte ce programme avec le partenariat local. LEADER soutient des projets publics et privés novateurs visant à préserver l'environnement et les ressources énergétiques, valoriser le patrimoine culturel et paysager, innover dans les entreprises, développer les services publics et les usages numériques.

Le Syndicat Mixte apporte une ingénierie et une aide au montage de dossiers. La conduite du programme est confiée à un groupe local composé de représentants publics et privés du territoire : le comité LEADER. Cette instance définit et ajuste le programme, attribue les subventions FEADER et débat du projet de territoire.

### Examen et décision de soutien à 12 nouveaux projets

Le comité a examiné et retenu 8 projets, pour 307 000 € d'aide européenne pour : la restauration de patrimoine historique, le développement du réemploi, la mise en valeur de la biodiversité et la création d'aménagements touristiques.

100 000 € est la subvention la plus élevée.

### Accompagnement de l'innovation sociale

Depuis 2019 le comité LEADER s'implique pour faire reconnaître les initiatives d'innovation sociale territoriale, les impulser, les mettre en réseau, leur apporter un appui méthodologique et des moyens financiers.

Pour le Syndicat Mixte, il s'agit de compléter les subventions européennes par des actions d'animation.

### Etat des lieux et exposition sur les initiatives porteuses d'innovation sociale

Un état des lieux des initiatives privées en cours ou en émergence a été réalisé pour mieux les (re)connaître et en mesurer la diversité, l'importance et la valeur ajoutée.

Ce diagnostic recense 43 initiatives en vignoble nantais, fournit des données sur l'économie sociale et solidaire, et restitue en les analysant les témoignages des acteurs et leurs attentes.

Une exposition présente l'état des lieux, propose des éclairages sur des secteurs à enjeux (économie circulaire, tiers lieux, usages du numérique, insertion par l'activité économique) et met en lumière les témoignages.



### Chiffres clés en 2020

- Depuis 2015 : **45** projets publics et privés soutenus, pour **1 338 000 €** de subvention
- Coût total d'investissement financé pour ces 45 projets : **3,8 K€**
- Fin 2020, **24** projets avaient perçu leur subvention européenne (**560 600 €**)

### Projets 2021

- Animer le programme, attribuer les subventions, assurer les paiements aux bénéficiaires
- Obtenir et ventiler l'enveloppe FEADER complémentaire pour la transition 2021-22 avant le prochain programme en 2023
- Accompagner l'innovation sociale, rencontres, ateliers...
- Participer à la préparation des programmes européens régionaux (2021-2027/30)

# Le Conseil de Développement

*Le Conseil de Développement du Vignoble Nantais a une fonction consultative auprès des élus du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. C'est une instance de concertation, d'échanges, de débats, de propositions et d'initiatives qui vise à offrir un regard complémentaire ou différent sur l'avenir du territoire.*

*Lieu d'échange et de réflexion, il permet d'associer la société civile à la conduite des politiques publiques et se veut force de proposition, capable grâce à ses avis d'éclairer les élus dans leurs choix.*

## Une année perturbée

Le Conseil de développement a tout d'abord expérimenté de fortes difficultés de fonctionnement en 2020, et ce à cause de deux éléments. Tout d'abord la Covid a empêché la tenue de nombreuses rencontres avec les élus et réunions des membres du CDD. De plus, l'animatrice du Conseil de développement, Arielle Garnier a quitté son poste et n'a pas pu être remplacée avant mai 2021. L'effet conjugué de ces deux facteurs a considérablement ralenti le travail engagé par le Conseil de Développement. Cependant, une forte mobilisation de ses membres a permis une certaine continuité des travaux, et les membres du bureau se sont notamment rencontrés à l'occasion de 5 réunions en 2020.

## Renouveau du bureau

Les membres du bureau ont été renouvelés : 6 nouveaux membres ont pris leurs fonctions en 2020 et ont participé à leur première réunion de bureau en juin.

## Assemblée générale

L'Assemblée générale du Conseil de Développement s'est tenue le 19 février 2020 au Cowork Notre Dame (le Loroux-Bottereau) et a rassemblé les membres du CDD ainsi que plusieurs élus du Pays. Elle a été l'occasion d'échanges et de débat autour du thème « se loger dans le vignoble », et où ont été présentés les résultats du groupe de travail « Se loger et travailler dans le vignoble nantais » sous forme d'exposition. Ce format a remporté un franc succès auprès du public.

## Travail sur l'accueil des entreprises innovantes

Le groupe de travail « l'accueil des entreprises innovantes sur le territoire du Pays du Vignoble Nantais » (saisine de 2019) a commencé sa réflexion. 17 membres du CDD se sont retrouvés à l'occasion de 2 réunions de travail afin de réfléchir ensemble pour attirer et accueillir au mieux des entreprises innovantes sur le territoire du Pays. Leur travail a pour le moment permis de dégager une définition claire de l'innovation et d'élaborer de grands axes de travail sur cette question. Une ébauche de solutions qui reste encore à concrétiser ont également été proposées.

## Chiffres clés en 2020

- **44** membres (**22** représentants d'organisations économiques, sociales, culturelles, éducatives et environnementales et **22** personnes siégeant à titre individuel)
- **2** réunions du groupe de travail « accueil des entreprises innovantes en Vignoble Nantais »
- **5** réunions de bureau
- **6** nouveaux membres du bureau en 2020

# Communiquer sur nos activités, valoriser le territoire et la structure

Composé d'un agent, le service communication s'occupe de la conception et de la mise en place des principaux outils de communication communs, tel que :

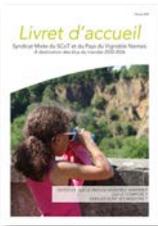
- la lettre d'information,
- le rapport d'activités,
- les deux sites internet du Pays et du Musée,
- la carte de vœux,
- la papeterie, etc.

Il accompagne aussi les différents chargés de missions dans leurs actions de communication :

- plans de communication,
- relations presse,
- création de supports,
- etc.

## Livret d'accueil pour les nouveaux élus

Pour accompagner l'arrivée de la nouvelle équipe d'élus, un livret d'accueil a été réalisé. Celui-ci présente notamment les grandes actions du Syndicat Mixte, informe sur sa gouvernance et donne des éléments de perspective pour le mandat 2020-2026.



Ce document a été édité en 150 exemplaires papier, sa version numérique a été consultée près de 450 fois au cours de l'année.

## Des supports accessibles à tous

Parmi les nouveaux supports créés en 2020, deux s'inscrivent particulièrement dans la démarche d'accessibilité initiée par le service patrimoine.

La brochure de visite du Musée en Facile à lire et à comprendre (FALC) a nécessité un travail de mise en page adaptée, afin de correspondre aux besoins des personnes en situation de handicap mental.

12 fiches pédagogiques sur l'artiste palletais Michel François Lavour ont aussi été réalisées. Elles sont composées de 43 pages d'informations et d'activités ludiques destinées aux enseignants du territoire. Ces fiches intègrent la mallette ludopédagogique Lavour.



## Une année d'adaptation à la crise sanitaire

La crise sanitaire a particulièrement impacté les actions en lien avec le public. Il a donc fallu se réinventer : créer de nouveaux contenus sur les réseaux sociaux, ajuster et modifier les supports de communication. Mais aussi informer et rassurer sur les mesures mises en place pour accueillir les visiteurs du Musée et des animations liées au Pays d'art et d'histoire dans le respect des consignes en vigueur. Une billetterie en ligne a aussi été mise en place.



## Chiffres clés en 2020

- 4 lettres d'information diffusées par an
- 72 892 pages vues sur les deux sites internet pour 15 606 visiteurs uniques
- 6 nouvelles vidéos sur la chaîne Youtube «Vignoble Nantais» en 2020
- + de 36 000 documents diffusés en vignoble nantais et aux alentours

## Projets 2021

- Refonte de la lettre d'information
- Révision globale du site internet
- Refonte de la charte graphique (en fonction de la charte de territoire)
- Travail sur la mise en place d'un intranet à destination des élus



Directeur de la publication : Aymar Rivallin, Président

Directrice du Syndicat : Lydie Hérault-Visset

Rédaction : l'ensemble des services

Conception graphique : service communication

Crédits photos et illustrations : Syndicat Mixte du SCoT et Pays du Vignoble Nantais, David Gallard, Région des Pays de la Loire, Camille Hervouet, Antoine Luginbühl, Valéry Joncheray - Office du tourisme du Vignoble de Nantes, Laurent Lamard

# Le vignoble nantais en chiffres



**140 930**  
habitants \*

**40** ans  
de coopération entre les différentes  
intercommunalités du territoire à  
l'échelle du Vignoble Nantais

**626**  
km<sup>2</sup>

**31 229**  
emplois  
sur le territoire des  
2 intercommunalités\*

**17**  
minutes de train  
entre Clisson et Nantes



**2** intercommunalités :



**2** communes



**2**  
sites Natura 2000

**701**  
Conseillers municipaux  
pour le mandat 2020-2026

**30**  
monuments historiques

\*Insee - population en vigueur en 2021



Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Maison de Pays - 5, allée du Chantre  
BP 89133 - 44191 Clisson Cedex

02 40 36 09 10 / [accueil@vignoble-nantais.fr](mailto:accueil@vignoble-nantais.fr)

[www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)